



Paris, le 4/12/2017

Communiqué de presse

Lancement de la concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé et Olivier Noblecourt, Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, ont présenté aujourd'hui les principaux chantiers ainsi que l'organisation de la concertation qui aboutira à la remise officielle de la stratégie au Président de la République en avril 2018.

Cette stratégie devra répondre à l'exigence du Président de la République de rompre le déterminisme de la pauvreté dans une logique de prévention et d'investissement social.

Elle concernera en priorité les enfants et les jeunes, mais elle s'inscrira dans une approche plus globale, visant à prévenir les fragilités susceptibles de toucher toutes les personnes et à poursuivre les mesures de réduction de la pauvreté et de renforcement de l'inclusion sociale sur toute la durée du quinquennat.

Dans le cadre de ses missions, la Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes organise la concertation avec les principaux acteurs du secteur, l'ensemble des pouvoirs publics, les associations et les personnes concernées elles-mêmes.

La concertation s'organisera à la fois au plan national et territorial autour de :

- **dix journées de concertation dans les territoires**, de décembre 2017 à mars 2018, afin d'identifier les besoins et les expériences réussies ;
- **six groupes de travail thématiques** qui produiront des propositions d'actions courant mars 2018 ;
- **la mobilisation d'experts**, notamment le **Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale** qui sera sollicité tout au long de la concertation ;
- **l'ouverture aux citoyens d'un espace d'expression** sur le site internet de la délégation interministérielle dès janvier 2018.

La ministre des Solidarités et de la Santé a identifié quatre principaux chantiers pour la concertation :

- **la construction d'une politique affirmée de prévention de la pauvreté** mobilisant le droit commun. Il s'agit d'assurer une meilleure égalité des chances dès l'enfance, en favorisant par exemple l'accueil des enfants des familles les plus défavorisées en crèche ;
- **le repérage et l'accompagnement des personnes en situation de pauvreté**, dans une logique d'intervention précoce et de parcours visant à préserver l'autonomie des personnes. Le non-recours aux aides sociales entretient la pauvreté et il convient donc de favoriser l'accès aux prestations et aux services auxquels les personnes ont droit ;
- **le recours à des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les personnes touchées par la grande pauvreté** ;
- **le renouvellement de la gouvernance à la fois nationale et territoriale de la lutte contre la pauvreté** pour permettre une bonne articulation des actions menées par les différents intervenants, adapter les efforts à la réalité des territoires et valoriser les innovations locales.

Composition des groupes de travail :

Eradiquer la pauvreté des enfants, présidé par Nathalie Casso-Vicarini (présidente de l'association Ensemble pour l'éducation de la petite enfance) et Frédéric Leturque (maire d'Arras, conseiller régional)

Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion, présidé par Antoine Dulin (vice-président du CESE) et Fiona Lazaar (députée)

Développer l'accompagnement global et les leviers de prévention de la pauvreté, présidé par Olivier Véran (député) et Véronique Fayet (présidente du Secours Catholique)

Accès aux droits et aux services, lutte contre le non recours, présidé par Matthieu Angotti (directeur général du CCAS de Grenoble) et Aurore Bergé (députée)

Un accompagnement renforcé dans la lutte contre l'exclusion, présidé par Christine Laconde (directrice du Samu Social Paris) et Alain Régnier (préfet)

Piloter la lutte contre la pauvreté à partir des territoires, présidé par Joëlle Martinaux (présidente de l'UNCCAS) et Mathieu Klein (président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle)

Contacts presse :

Ministère des Solidarités et de la Santé : Lise Arduin

01 40 56 78 82 / lise.arduin@sg.social.gouv.fr

Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes : Coralie Mathieu

01 40 56 73 26 / coralie.mathieu@sante.gouv.fr